

C.H.S.C.T.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU

VENDREDI 2 FEVRIER 2018 – 14 H - 16H30

Présents : M. Michel BARBÉ, Président
Mme Huguette GAUBERT, AS
Mme Stéphanie NAUDOT, AS
Mme Stéphanie TOURTELLIER, Psychologue,
Mme Emilie GAUDRE, AS
M. Alain BARBEL, IDE

Assistaient à la séance : Docteur Céline HERVÉ, Médecin coordonnateur
Mme Valérie LE MARRE, Cadre de Santé
M. Nicolas JOURDAN, Service maintenance et sécurité
M. Philippe CHEVALIER, Responsable de cuisine
Mme Isabelle TOURTELLIER, Adjoint Administratif
Mme Aude BOUVIER, Elève directrice
Mme Lara LAUDEON, Stagiaire qualité

Excusés : Mme Marie-Thérèse VOBMANN, Cadre de santé
M. Romain BRIGNON, Qualiticien
Mme Isabelle TOUGUI, Infirmière Hygiéniste
Docteur Christine FOUCHER, Médecin du travail

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2017,
- Bilan des accidents de travail en 2017,
- Accueil de jour : point sur transport repas et ménage locaux,
- Bilan des actions réalisées et non réalisées,
- Point travaux « La Roseraie »,
- Information sur retour ARS du contrôle du 5 décembre 2017,
- Validation du document unique,
- Appel à projets pour accompagnement financier à la sécurisation des établissements de santé en Bretagne (Ets médico-sociaux éligibles au niveau IV),
- Information appel à projets ARS sur la qualité de vie au travail,
- Retour définitif sur vaccination grippe campagne 2017,
- Questions diverses.

Le secrétariat est assuré par Madame Aude BOUVIER, pour l'administration et Madame Stéphanie TOURTELLIER, pour les représentants du personnel.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Monsieur BARBÉ demande si le Procès-verbal de la séance précédente peut être approuvé. Aucune remarque n'est faite sur le fond. Suite à l'observation de Madame NAUDOT, le nom de Madame CORAIRY est à inclure en lieu et place de celui de Madame PORTAIS. Le Procès-verbal de la séance du jeudi 14 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

BILAN DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ANNEE 2017

Madame TOURTELLIER commente le tableau des accidents de travail (document remis en séance) pour l'année 2017. En 2017, 22 dossiers et 588 jours d'arrêts totalisés sur 7 agents (dont deux arrêts longs - 241 et 233 jours). Hormis ces deux arrêts, les plus longs à suivre sont d'une durée de 43 jours (suite d'un accident de 2015, cumulé pour cet agent avec 233 jours) et 25 jours. Un dossier est en attente. La CPAM a été sollicitée pour se prononcer sur la situation d'un agent en contrat aidé à l'accueil de jour (accident du travail ou maladie professionnelle). Les 27 jours d'arrêts sont aujourd'hui comptabilisés en maladie ordinaire.

Concernant la nature des accidents de travail : aucune blessure en retenant un résident n'est à signaler (évolution notable) ni aucun accident de trajet. 11 blessures se sont produites avec du matériel (chaise de douche, lit et barrière de lit, lève-personne, chariot ménage, couteau, en sortant vase du lave-vaisselle, barrière de lit, brûlure chariot chauffant, chute tringle à rideaux, coffre...), 5 blessures en aidant dans les gestes quotidiens (douleur au dos, douleur poignet gauche...), 2 AES sans jour d'arrêt, 1 glissade sur sol mouillé.

Monsieur BARBÉ précise que toutes les tringles à rideaux ont été revues suite à l'accident qui s'est produit. Madame le Docteur HERVÉ note que le nombre d'accidents liés au matériel est encore important même s'il inclut une diversité de situations.

Madame TOURTELLIER présente ensuite les données relatives à l'absentéisme. 4 types d'absences sont impactés : maladie, accident du travail, absences exceptionnelles et maternité. Globalement, les chiffres en 2017 sont en baisse par rapport à 2015 et 2016 (1781 jours contre respectivement 2627 et 2947). Cependant ils doivent être pris avec prudence car 2 requalifications sont attendues (28 jours de maladie ordinaire qui pourraient passer en maladie professionnelle et 45 jours d'AT qui pourraient passer en maladie ordinaire). Monsieur BARBÉ ajoute que moins de jours de maladie sont recensés en 2017 (presque deux fois moins qu'en 2016). Madame TOURTELLIER précise que les absences exceptionnelles incluent les absences non justifiées.

ACCUEIL DE JOUR – POINT SUR TRANSPORT REPAS ET MENAGE DES LOCAUX

Un travail a été mené pour identifier une solution pour faciliter la manutention des norvégiennes. Monsieur CHEVALIER évoque la mise en place de deux chariots (un aux cuisines et l'autre à l'accueil de jour). Deux points ont été soulevés : l'absence de poignées qui rend l'utilisation peu pratique, la présence souhaitée d'un plan incliné pour faciliter les livraisons. Monsieur JOURDAN précise que ce dernier aménagement a été réalisé ce matin, le fond de coffre du Scénic a été aménagé. Il restera à voir ensuite si des poignées sont à ajouter.

Monsieur BARBÉ apporte par ailleurs des précisions sur le fait que le marquage de deux places de parking réservées à l'établissement à côté de l'accueil de jour est prévu aux beaux jours. En attendant, la manière de stationner le véhicule pour gêner le moins possible une locataire qui a la voiture devant sa fenêtre a été

vue. Monsieur BARBÉ ajoute qu'il en a profité pour voir avec la personne en service civique comment manœuvrer le Scénic sans reculer dans la rue.

Mme LE MARRE précise également que depuis début janvier, un agent fait maintenant le grand ménage à l'accueil de jour une fois par semaine. A une question posée sur la rotowash à l'accueil de jour, Mme LE MARRE répond qu'à 2 ou 3 reprises l'agent a fait l'entretien sans machine fonctionnelle mais que ce problème est réglé. Une expertise a été sollicitée et la fiche technique d'entretien du sol doit être transmise par le fournisseur.

BILAN DES ACTIONS REALISEES OU A REALISER EN 2018

Monsieur BARBÉ détaille les actions réalisées en 2017 ou à réaliser sur 2018.

Plan des Actions à Réaliser	Date Prévues	Responsable Actions	Date Réalisation
1. Formation sécurité incendie hebdomadaire, revoir l'organisation et la planification. Les formations annuelles sont programmées. Planification difficilement envisageable pour l'instant.	Revoir formation hebdomadaire en 2018	M. Jourdan	A renouveler : date à préciser
2. Prévoir prélèvements sur linge ex : serviettes bleues*	Lors de la mise en place RABC lingerie	Mr Brignon	Demande faite. A suivre
3. Sensibiliser résidents au lavage des mains sous forme d'animation avec d'autres professionnels	A faire chaque année	Mme Tougui	A renouveler
4. Réflexion sur le travailleur isolé, accueil de jour	2018	CHSCT	A poursuivre en 2018.
5. Pose rails pour futures chambres	Février 2018	M. Enez	Cod passée
6. Améliorer l'ouverture porte lingerie, débit d'air	Lors de la mise en place RABC lingerie	M. Jourdan + Missenard	Devis demandé et travaux à faire
7. Mise en place du contrat de prévention avec Carsat	Septembre 2017	M. Barbé	Signé le 28.06.2017
8. Bilan des accidents du travail en 2017	2017	Mme Tourtellier	Fait le 12/12/2017
9. Mise en place d'ateliers « prévention des chutes »	2017	Mr Enez	Fait au pôle loco, se poursuit pour les résidents
10. Formation sur le bon fonctionnement et la manipulation ergonomique des barrières de lits Wissner et formation des agents par le groupe Humanitude	2017	Mr Enez + Groupe Humanitude	Plus de pb depuis maintenance faite par Vitaléa
11. Actions suite formation « gestion de crise » pour l'équipe d'encadrement	Décembre 2017	Mme Le Marre M. Barbé	Plan bleu, à poursuivre
12. Réunion mensuelle sur l'organisation du travail en blanchisserie	2018	Mme Lemarre + Mr Brignon	A poursuivre
13. Actions suite enquête sur le bien-être au travail	2018	Eleve Directrice	Réalisé
14. Equiper le mini-bus d'un treuil	Décembre 2018	Mr Jourdan Mr Barbé	A Faire
15. Barre de seuils AJ entre cuisine et salon	Décembre 2017	Mr Jourdan	Fait en novembre 2017
16. Modifier douche AJ	Décembre 2017	Mr Jourdan	Non fait à ce jour
17. Rappel sur déclaration obligatoire AES	Septembre 2017	Mme Le Marre	Bien pris en compte
18. Tracer sur PSI les résidents absents le midi, la semaine et le weekend	Rappels sur 2017	Mme Le Marre	Pris en compte
19. Refaire le DARI (dossier d'analyse risques infectieux)	Juin 2018	Mr Brignon Mme Tougui	A programmer : juin 2018

20.	Mise en place d'une aide pour se muscler en vue de prévenir les TMS	2017	Dr Hervé M. Mézière	Juin 2018
21.	Transport repas accueil de jour simplifié le port de charges lourdes en achetant un chariot.	2017	M. Jourdan M. Barbé	Réalisé
22.	Poursuivre journée d'intégration remplaçants d'été	2018	Mme Le Marre	A poursuivre
23.	Accès ascenseurs problème avec roues des chariots qui se bloquent et qui occasionnent des AT	Décembre 2017	M. Jourdan (voir ABH)	En cours
24.	Télécommande pour rails Floralies à fixer	Décembre 2017	M. Jourdan	Fait

2 - Prévoir prélèvements sur linge ex : serviettes bleues.

La demande a été faite sur le linge, elle est à revoir pour les grandes serviettes.

Mme GAUDRÉ précise qu'il y a eu encore récemment des problèmes de séchage, des bandeaux pour laver le sol encore humides. Madame LE MARRE ajoute qu'il est nécessaire de doubler la température pour obtenir un résultat correct.

La récurrence des pannes sur les machines en blanchisserie est soulignée.

4 - Réflexion sur le travailleur isolé, accueil de jour

M BARBÉ mentionne que ce point doit continuer à être noté même si la présence de la personne en service civique apporte temporairement une réponse. Il ajoute que la demande d'augmentation de la capacité de l'accueil de jour a été renouvelée auprès de Mme COURTEILLE, Vice-Présidente du Conseil Départemental aux solidarités. Cela permettrait de bénéficier d'un autre agent.

5 - Pose rails pour futures chambres

Mme NAUDOT note qu'au Verger la localisation des rails est peu appropriée (proche de la porte), ce qui fait que les agents se cognent ou cognent dedans. Monsieur BARBÉ précise qu'à la Roseraie ils seront à distance de la porte et plus en hauteur.

Mme GAUBERT invite à vérifier à l'avance si les plateaux rentrent bien dans le lave-vaisselle envisagé. Il s'agit de vérifier les dimensions des plateaux et des paniers.

12 - Réunion mensuelle sur l'organisation du travail en blanchisserie

Ces réunions sont à maintenir. Un purificateur d'air est en test à la blanchisserie.

15. Le problème des barres de seuil dans les galeries Oiseaux / Verger a été solutionné, il reste à solutionner celui de la galerie Oiseaux vers la cuisine ou les Floralies.

20 - Mise en place d'une aide pour se muscler en vue de prévenir les TMS

Madame le Docteur HERVÉ indique de le laisser comme objectif. Un travail a été réalisé avec M. MEZIERE, SOUTIF et ENEZ consistant à utiliser plusieurs supports pour initier et transmettre aux collègues l'envie de se bouger. Cela va se traduire par des temps d'information chaque semaine, la formation de référents qui pourraient à leur tour former les collègues. La séquence serait aussi filmée et diffusée. Il est proposé de diffuser de la musique dans le vestiaire. Ce temps d'échauffement (5 min) serait prévu dans le temps de travail et inclus dans les fiches de poste. L'enjeu est de créer une dynamique d'équipe et de la maintenir avec des questions sur lesquelles avancer : comment instaurer la dynamique ?, qui former ?, comment former ?, comment diffuser ?

La question de la création d'une salle de sport pour le personnel ou d'un espace détente/repos est évoquée. Cet espace pourrait aussi être investi par les personnes en horaire de coupe qui ne rentrent pas. M BARBÉ répond que cette possibilité pourrait être étudiée, par exemple dans le cadre d'un appel à projets.

22 - Poursuivre journée d'intégration remplaçants d'été

L'action est à poursuivre mais la date de cette journée à décaler. Du fait des vacances scolaires qui commencent le 6 juillet au soir, il n'y a quasiment pas besoin de remplaçants avant le 9 juillet. La date ne peut pas être positionnée trop tôt ce qui reviendrait à recruter des gens plus tôt sans en avoir le besoin. Mme LE MARRE ajoute que les besoins de remplacement vont parfois jusqu'au 15 septembre, or il est difficile d'avoir des candidatures après le 16 août. Ce point sera à régler.

23 - Accès ascenseurs problème avec roues des chariots qui se bloquent et qui occasionnent des AT

M. JOURDAN précise qu'il fait un essai de positionner sur le chariot des roues doubles plus larges. M. BARBEL ajoute que le chariot IDE a été optimisé. C'est beaucoup mieux. La barre de poussée a été redescendue.

Madame LE MARRE relaie des demandes faites en buanderie de sacoches plus grandes car les sacoches actuelles reviennent décousues. Cependant plus elles sont grandes, plus le contenu est important. Il est convenu de lister une pochette type afin de revoir ce qu'il faut mettre dedans (ciseaux, thermomètre, crayons, échelle douleurs, SHA...). La réponse apportée est donc de ne pas avoir de sacoches plus grandes mais que chacun soit vigilant sur son contenu afin de ne pas l'alourdir. La sacoche est à mettre au nettoyage a minima à chaque départ en vacances.

La question de l'hygiène est abordée. M. CHEVALIER fait remarquer que des prélèvements ont été réalisés sur le téléphone et l'ordinateur des cuisines et sur du matériel utilisé tous les jours et se révèlent sans remarque négative. Mme TOURTELLIER s'interroge sur l'hygiène des badges et leur mauvais état parfois lorsqu'ils sont rendus. Mme GAUDRÉ fait remarquer que les claviers d'ordinateurs ne sont pas nettoyés. A une période il y avait des lingettes.

La question de l'usage sur le temps de travail, parfois en présence de résidents, du téléphone portable personnel est soulevée. M. BARBÉ rappelle que le principe de l'interdiction du téléphone portable personnel est la règle, sauf dérogation exceptionnelle et temporaire. Il mentionne qu'un rappel sera fait à l'ensemble du personnel dans la lettre d'information mensuelle. Un document récapitulatif précisant cette règle sera remis aux stagiaires.

POINT SUR LES TRAVAUX LA ROSERAIE

Monsieur BARBÉ explique que les travaux avancent selon le planning établi. La pose des briques extérieures est en cours. La chape au 1^{er} étage a été coulée, les cloisons au 2^{ème} se montent. A priori, l'achèvement des travaux est toujours prévu pour fin avril et le déménagement à partir de mi-mai. L'objectif est d'être fixé fin février, pour pouvoir organiser le déménagement. Le respect des délais est aussi soumis à la possibilité de mobiliser les organismes de contrôle (visite conformité ARS, commission sécurité°). L'ensemble de ces visites réglementaires doivent être programmées deux mois avant l'ouverture.

Des visites peuvent toujours être réalisées le week-end.

Le recensement des souhaits des résidents va être poursuivi et la sollicitation des familles engagée. Mesdames LE MARRE et TOURTELLIER vont prendre rendez-vous avec les familles de résidents du Verger RDC susceptibles d'aller à la Roseaie.

Lorsque le site sera davantage sécurisé, des visites pourront être réalisées avec les résidents.

Monsieur BARBÉ ajoute qu'il lui a été reporté ce jour un bruit élevé sur le chantier (musique), à proximité des chambres au Verger, ce qui est gênant pour certains résidents. Un point sera fait avec les entreprises à ce sujet.

INFORMATION SUR RETOUR CONTROLE ARS DU 5 DECEMBRE 2017

Suite à un contrôle de l'ARS le 5 décembre 2017 sur les DASRI, la légionnelle et l'amiante, l'établissement a reçu le rapport définitif. Des écarts et des remarques ont été formulés. Il y a quelques aménagements ou corrections à apporter mais peu de points majeurs à régler. Les écarts doivent être corrigés dans un délai d'un à 6 mois selon les cas. Le suivi est effectué par Messieurs BRIGNON et JOURDAN.

Le diagnostic technique amiante (DTA) doit être réalisé dans un délai de 6 mois. L'entreprise retenue pour réaliser le DTA a été présente sur site pour avec Monsieur JOURDAN pendant 3 jours, la rédaction du DTA et de fiches doit suivre.

Globalement le carnet sanitaire contient les informations nécessaires à la gestion du risque lié aux légionnelles. Des ajustements sont à prévoir dans la rédaction des procédures.

Monsieur JOURDAN ajoute que certains points peuvent être réglés rapidement comme mettre des affiches au-dessus du lavabo dans les salles de bain du bâtiment Oiseaux avertissant du risque de brûlure. L'utilité de cette action est questionnée par Madame TOURTELIER avec l'imminence du déménagement.

Concernant les DASRI, Madame NAUDOT demande ce qui doit être fait si le collecteur contient seulement un ou deux objets. Madame LE MARRE précise que d'un point de vue réglementaire à partir du moment où le collecteur a passé une semaine en service, il doit être éliminé. Madame NAUDOT ajoute qu'il serait utile d'avoir des sacs jaunes dans les autres services.

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Le document unique avait été présenté lors d'un précédent CHCST par Monsieur BRIGNON mais n'avait pas fait l'objet de validation. Monsieur BARBÉ précise que d'un point de vue réglementaire, il doit être approuvé en CHCST.

Sans que ce document fasse l'objet d'une nouvelle présentation, Monsieur BARBÉ demande aux membres du CHCST s'ils acceptent de l'approuver. L'accord est donné pour validation.

APPEL A PROJETS POUR ACCOMPAGNEMENT FINANCIER A LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE EN BRETAGNE

Un appel à projets a été transmis très récemment aux EHPAD sur la sécurisation des établissements de santé. Monsieur BARBÉ mentionne que Monsieur JOURDAN a pu obtenir un devis pour l'installation d'un système de vidéo-surveillance. Madame BOUVIER a contribué à la rédaction et à la transmission d'un dossier dans un délai restreint (pour le 31/01). Il est probable que peu d'EHPAD aient répondu à cet appel à projets.

Madame BOUVIER précise que ce travail a pu permettre d'avancer également sur la fiche sécurité.

INFORMATION APPEL A PROJETS ARS SUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Monsieur BARBÉ mentionne qu'il a été fait le choix de ne pas répondre à un appel à projets de l'ARS sur la qualité de vie au travail. Malgré l'intérêt de la thématique, son interférence avec le calendrier du déménagement notamment n'était pas envisageable avec peu de visibilité sur l'attendu de la démarche et sur le financement associé.

Madame BOUVIER ajoute qu'il s'agissait notamment de la constitution d'un groupe de travail avec un temps de diagnostic puis la formalisation de propositions, et d'un partage d'expériences avec 5 à 6 autres établissements. La démarche s'apparente en partie à celle menée l'année dernière aux Jardins du Castel. Les membres du CHCST concluent que pour la qualité de vie au travail des professionnels, il est intéressant aussi de ne pas être partout.

RETOUR DEFINITIF SUR VACCINATION GRIPPE CAMPAGNE 2017

Madame le Docteur HERVÉ note que 40 professionnels sur un effectif de 100 se sont vaccinés dont 34 soignants. Madame Le MARRE note par ailleurs qu'il n'y a pas eu d'arrêts pour grippe.

Des échanges ont lieu entre les participants sur la vaccination et sur le fait que cette année la grippe a moins touché les personnes âgées (plutôt les enfants et les jeunes adultes).

Madame le Docteur HERVÉ rappelle que c'est une attention pour les autres professionnels et pour les résidents alors que le contexte actuel est encore celui d'une vigilance rouge pour la grippe et la gastro-entérite. Elle précise que ce taux de vaccination est meilleur qu'à l'hôpital. Quelques familles ont par ailleurs été vues avec le masque et le stock diminuée.

QUESTION DIVERSES

Madame BOUVIER rappelle qu'un appel à candidature est ouvert dans le cadre d'un projet de structuration de la démarche développement durable/Responsabilité sociale et environnementale (RSE) aux Jardins du Castel. Un groupe de travail est prévu sur 3 rencontres. La première est fixée le 22 février 2018 à 14h30. Peu de personnes se sont manifestées actuellement, l'idéal serait d'avoir une diversité de services et de fonctions représentées. Madame GAUBERT précise qu'elle s'est inscrite, ce qui a bien été noté.

Monsieur JOURDAN cite qu'un travail important de paillage a été mené.

Madame Le MARRE précise qu'elle va faire un point avec la pharmacie Torel pour voir s'il peut être trouvé une voie de recyclage des médicaments non utilisés (résident décédé) par exemple sur un projet humanitaire.

Mme TOURTELIER suggère qu'une proposition consiste à faire remonter les incohérences entre certaines injonctions en se groupant entre EHPAD ou pour voir comment faire face à la complexité réglementaire.

Mme GAUDRÉ dit qu'elle essaiera de se rendre disponible pour participer au groupe.

Madame NAUDOT présente deux prototypes de pancartes réalisées par Madame VARIN suite à la formation sur la vie affective et la sexualité. Le système d'aimants pour indiquer une absence ou une présence d'un soignant dans la chambre est considéré comme à privilégier. La confection serait possible par les résidents dans le cadre d'une animation. Les modalités d'installation de ces pancartes sont à envisager.

Madame NAUDOT suggère que l'équipe de nuit fasse l'entretien de la salle des adieux lorsque la cérémonie est passée et demande s'il existe un protocole particulier. Madame le Docteur HERVÉ salue l'initiative.

Madame LE MARRE précise que lorsque les draps sont lavés, la buanderie les réinstalle. L'alèse caoutchouc peut être lavée, mais normalement elle doit être changée. Il est précisé que la table de la chambre 2 fait du bruit.

Madame NAUDOT interroge par ailleurs sur la conduite à tenir en cas de décès de personnes corpulentes et d'impossibilité d'installer le défunt en salle des adieux. Il paraît prudent d'anticiper le sujet et de ne pas évoquer la salle des adieux avec la famille si cette possibilité n'est pas envisageable.

Madame NAUDOT mentionne également que les portes du bureau de l'animation sont souvent laissées ouvertes en journée et en soirée, ce qui est gênant car carte bancaire de l'association, chèques et appareil photo sont visibles alors qu'il y a un coffre dans la salle. Monsieur BARBÉ précise qu'un rappel sera fait afin que le bureau soit fermé à clé systématiquement.

Monsieur BARBÉ note par ailleurs qu'il a été évoqué en réunion qualifiée le fait que des résidents souhaitent que leur porte reste ouverte la nuit. Dans un premier, un nombre de 12 résidents a été avancé. Après questionnement des professionnels, il apparaît que derrière ces chiffres, il y a des réalités différentes. Certains résidents souhaitent que leur porte ne soit pas fermée avant 22h ou à leur réveil vers 5h. Au final, ce sont 4 résidents qui sont concernés. Après échange avec eux et un rappel sur la nécessité de fermer les portes pour des raisons de sécurité-incendie, il convient de voir comment ce point peut être réglé.

Madame NAUDOT dit que depuis l'été et la canicule, une habitude s'est peut-être installée de laisser les portes ouvertes. Il s'agit aussi de revoir avec l'équipe de nuit pour que tout le monde procède de la même manière.

Monsieur BARBÉ revient sur la formation sécurité-incendie qui s'est déroulée en janvier. Celle-ci a donné lieu à une mauvaise évaluation et à des informations contradictoires entre le formateur présent et celles transmises par Monsieur JOURDAN. Suite à l'intervention de Monsieur BARBÉ auprès de l'organisme de formation, un autre formateur sera présent pour les formations suivantes. Il est rappelé l'importance de respecter le formateur (horaires, déroulé...)

La séance est levée à 16h15.

La prochaine réunion aura lieu le **JEUDI 7 JUIN 2018 à 14 H.**

Châteaugiron, le 2 février 2018

La Secrétaire administration,

La secrétaire représentant le personnel,

Le Président,



Aude BOUVIER



Stéphanie TOURTELIER



Michel BARBÉ